

## LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE ACTIVE

Le S.A.V.A. répond du dispositif des S.A.V.S. financé par le Département.

Ses missions consistent en l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques et souvent d'isolement.

Il tend vers l'aide au développement des capacités d'autonomie, de la vie sociale, professionnelle, quotidienne et citoyenne.

### Être accompagné : comment?

Une équipe pluridisciplinaire contribue à la réflexion tout au long de votre parcours au S.A.V.A.. Elle est composée d'une chef de service, quatre chargés d'accompagnement, une chargée d'accueil, une psychologue.

Un chargé d'accompagnement, référent, est désigné pour élaborer avec vous un projet personnalisé. Cette coopération est orientée par vos demandes concernant votre santé psychique et physique, le travail, vos relations sociales et familiales, votre logement, la vie quotidienne et administrative, vos loisirs.

Des rencontres régulières sont fixées, et réalisées au S.A.V.A., à domicile et/ou en partenariat avec votre environnement médical, professionnel et social. Des temps collectifs peuvent aussi être proposés comme un support de l'accompagnement.

## Être accompagné : à quelles conditions?

Pour bénéficier d'un accompagnement, il est nécessaire :

- D'être majeur.
- D'obtenir une orientation S. A. V. S. délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées.
- De résider dans le secteur d'intervention géographique du service.

Toutes les demandes sont étudiées au **S.A.V.A.** par une commission d'admission.

Contribution annuelle (15 euros en 2020).

4 Place Pierre de Coubertin, 35310 Mordelles

02 23 41 60 99

[www.sava-itinerairebis.org](http://www.sava-itinerairebis.org)

[sava@sava-itinerairebis.org](mailto:sava@sava-itinerairebis.org)

Ligne de bus 55 (arrêt Mordelles église)



Le **SAVA** est un service de l'Association La Bretèche

